

points faibles de ce régime ; mais il se contente trop souvent de poser les questions sans les approfondir. Il ne permet pas d'expliquer pleinement la chute si brusque d'un régime reposant sur un parti réputé fort et sur un chef prestigieux qui avait conduit son pays à l'indépendance.

C. B.

Selim ABOU : Le bilinguisme arabo-français au Liban. Essai d'anthropologie culturelle, Paris, P.U.F., 1962, 503 p.

L'arabisation intégrale de l'Education Nationale étant d'ores et déjà en cours de réalisation, un bilinguisme arabe-français de fait doit s'instaurer en Algérie à plus ou moins longue échéance. A ce titre, un livre comme « *le Bilinguisme Arabe-Français au Liban* », de Sélim ABOU est de très grande importance, non pas que l'on puisse comparer le bilinguisme libanais à celui de l'Algérie, mais parce que l'auteur est amené en se fondant sur son expérience nationale à traiter souvent du bilinguisme comme un phénomène non pas seulement circonscrit au Liban mais commun au Monde moderne. Dépassant leur sujet primitif, les réflexions de Sélim ABOU mettent en lumière un certain nombre de mythes qui combattent le bilinguisme sur la scène internationale. Or, d'un côté comme de l'autre, on ne pourra taxer l'auteur d'ignorance de la question ou de complaisance dans ses conclusions puisque Sélim ABOU est libanais de langue maternelle arabe et que le *Bilinguisme Arabe-Français au Liban*, est une thèse de Doctorat ès-lettres en Sorbonne. Néanmoins, malgré un souci constant d'objectivité, Sélim ABOU ne pouvait pas ne pas prendre parti et la citation de Montaigne mise en exergue à l'ouvrage - « un parler ouvert ouvre un autre parler et le tire hors comme fait le vin et l'amour » indique au lecteur, sans attendre, où iront les préférences de l'auteur dans cet « essai d'anthropologie culturelle ».

I — Ainsi, devant l'imprécision du terme de bilinguisme et les passions qu'il engendre, Sélim ABOU va dans son introduction exposer sa méthode d'étude, et définir ce qu'est le bilinguisme au moyen de trois critères abstraits, linguistique, psychologique, sociologique, qui, chacun selon sa spécificité, fourniront les matériaux de base nécessaires à l'approche du phénomène qu'ils donneront, après étude plus détaillée et vérification, les preuves de l'existence du bilinguisme en tant que l'un des fondements de la nation libanaise.

Tous d'abord, le bilinguisme est une réalité linguistique, une « mise en rapport globale du sujet individu ou groupe sous un aspect déterminé avec deux cultures qui se sont rencontrées ». Puis, le bilinguisme est réalité psychologique dans le sens où « le rapport de l'individu libanais à l'histoire culturelle de sa société n'est intelligible que comme la nécessité pour lui de se connaître tel qu'il est effectivement, en tant que membre d'une communauté et hériter d'une histoire,

c'est-à-dire en définitive tel qu'il doit devenir pour s'intégrer parfaitement à l'un et à l'autre ». Enfin, le bilinguisme est réalité sociologique car il « figure au Liban parmi les institutions nationales » et parce que les attitudes vis-à-vis du bilinguisme ne s'exprimeront pas en « termes d'acceptation ou de refus » mais « en termes de perméabilité ou d'imperméabilité ». Mais, dans cette note, c'est la définition suivante qui retiendra plus particulièrement notre attention : « le bilinguisme est la mise en présence de deux langues de telle sorte qu'il en résulte un ensemble d'interférences linguistiques, psychologiques, sociologiques susceptibles de déterminer un conflit de langage et donc de personnalité » ; car, ayant le mérite de poser le principe conflictuel du bilinguisme, cette définition intéresse la pédagogie ; le bilinguisme est-il ou non nuisible au développement intellectuel harmonieux de l'enfant ?

La première partie du livre de Sélim ABOU intitulée *Structure et Génèse du bilinguisme* va tenter de saisir le bilinguisme tel qu'il est vécu dans les diverses communautés sociales et religieuses libanaises. Le bilinguisme arabe-français au Liban est un phénomène culturel fondamental car il jouit « d'un degré d'extension sociologique et d'une pénétration psychologique suffisants pour le différencier d'un simple fait de contact de langues d'une part et que d'autre part il plonge ses racines suffisamment loin dans le passé pour avoir joué un rôle déterminant dans la constitution même de la personnalité culturelle du Liban ». Ainsi le bilinguisme arabe-français du Liban « n'est pas un simple phénomène urbain mais il a sensiblement entamé la zone rurale du pays et il y progresse sensiblement ». La zone rurale est composée de tout le Liban en dehors des limites des trois plus importantes villes : Beyrouth, Tripoli, Saïda qui forment à elles seules la zone citadine.

Il faut cependant faire une distinction entre la zone rurale du « Petit Liban » où l'on rencontre plus de bilingues et moins d'analphabètes et la zone rurale du « Grand Liban » moins favorisée pour des raisons d'ordre historique et géographique. En outre, en fonction de l'âge, un recensement de la population bilingue montre que « le bilinguisme en général et le bilinguisme arabe-français en particulier progresse de manière sensible dans le Liban rural ». Largement dans les campagnes, le bilinguisme varie cependant d'une classe sociale à l'autre, d'une région à l'autre et touche inégalement telle ou telle communauté ethnique ou religieuse. L'un des facteurs les plus importants de variation du bilinguisme rural est représenté par le type d'école qui s'est implantée dans le village : école gouvernementale, école libre nationale, école libre étrangère : « à degré égal de scolarisation, le degré du bilinguisme varie en fonction du type de l'école fréquenté ».

Un autre facteur de variation du bilinguisme rural réside dans les différences socio-professionnelles des populations campagnardes. Si les classes sociales ne sont pas aussi tranchées qu'en Europe, on peut néanmoins, en fonction du revenu que la profession permet et en fonction de la respectabilité qu'elle suggère, distinguer une classe

populaire (paysans surtout), une classe moyenne (petits propriétaires) et une classe bourgeoise. Le pourcentage des bilingues à l'intérieur de chaque classe est alors le suivant selon qu'il s'agit respectivement des hommes ou des femmes : classe populaire, 10 % et 12 % ; classe moyenne, 41 % et 35 % ; classe bourgeoise, 78 % et 54 %. Pour la classe populaire, l'écart en faveur des femmes serait dû principalement aux relations que certaines ont avec les religieuses chrétiennes (artisanat) et au fait que certaines vont travailler dans les ménages de la classe bourgeoise en tant que domestiques.

L'appartenance communautaire est également, toutes choses égales « un facteur déterminant dans l'acquisition du bilinguisme ». En règle générale, les communautés musulmanes sont les plus défavorisées ; mais ceci serait surtout dû à un retard général, non encore complètement résorbé, de la communauté chiite du point de vue économique. Cependant, le « décalage devient impossible à minimiser quand il s'agit des femmes » : on compte 69 % d'illettrées et 9 % bilingues chez les musulmanes pour 45 % et 27 % respectivement chez les chrétiennes. On peut cependant noter que le décalage tend à diminuer au niveau de la population scolaire actuelle. Si les communautés musulmanes sont moins bilingues que les communautés chrétiennes, la principale raison vient de l'inégalité des ressources scolaires dont elles disposent. La majorité des écoles chrétiennes se concentrent dans le Liban central à majorité maronite et dans les départements périphériques à très forte population chrétienne comme le Zahlé.

L'étude du bilinguisme dans les zones urbaines montre que la langue anglaise jouit d'une faveur réelle. Si l'on veut admettre l'influence toujours grandissante des Etats Unis dans la vie économique libanaise, on remarque une croissance du pourcentage des anglophones ; malgré tout, les statistiques montrent que le français a gardé son importance de 1943. Le Liban, pays commerçant par excellence, a situé les fonctions relatives des deux langues : le français est la langue culturelle, l'anglais la langue commerciale. Ainsi, si 90 % des chefs de famille parlent l'arabe (certains libanais ne parlent pas arabe : leur majorité est constituée par les enfants d'anciens émigrés revenus au Liban), la langue étrangère la plus répandue reste le français (42 % des chefs de famille) suivie de l'anglais (22 %). L'ordre des langues est identique pour la population féminine, avec néanmoins une certaine régression pour l'anglais : « l'anglais étant essentiellement la langue des affaires, le décalage est normal en même temps que significatif ». Il n'y a pas, dans une large mesure, de rivalité entre les deux langues et les deux cultures : on assiste simplement à un effort des familles pour assurer à leurs enfants, outre la culture française traditionnelle, la connaissance de la langue anglaise correspondant aux besoins de l'heure. Il faut noter ici le rôle important de l'université américaine fondée à Beyrouth en 1862, secondée à l'heure actuelle par onze collèges secondaires arabe-anglais.

II — L'histoire du Liban, et plus particulièrement la résistance à la domination ottomane, a fait que le sentiment d'une nationalité

commune s'est éveillée entre chrétiens et musulmans. « Libanais chrétiens et Libanais musulmans savent qu'aucun des deux groupes ne peut demander à l'autre de renoncer définitivement à ses liens spirituels avec l'Occident ou avec l'Orient... aucune violence, à cet égard, n'est concevable. Une fois cela admis, le dialogue est possible et le Liban demeure ». Néanmoins, le bilinguisme a fait naître au Liban un triple problème pédagogique, linguistique, philosophique. C'est l'étude de ces trois problèmes qui compose la deuxième partie du « *Bilinguisme Arabe-Français au Liban* ».

On a voulu de tous temps et en tous lieux prouver la « nocivité du bilinguisme précoce sur l'intelligence et le caractère de l'individu, d'une part », et d'autre part démontrer que « l'individu est incapable d'exprimer sa personnalité profonde en deux langues différentes ». Les tenants de cette théorie admettent cependant le « bilinguisme pratique et culturel » ou « biglottisme » qu'ils distinguent du « bilinguisme intégral, ou bilinguisme proprement dit », que Sélim ABOU défend. On pourrait ainsi posséder une langue maternelle et une langue d'appoint mais pas deux langues maternelles : « il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de posséder simultanément deux langues maternelles créatrices ». L'enfant devra donc d'abord étudier sa langue maternelle, puis, parvenu à une certaine maîtrise de celle-ci, il pourra se mettre à l'étude d'une langue étrangère qui ne devra jamais concurrencer la langue maternelle. Ce à quoi Sélim ABOU répond par les démonstrations suivantes : « Les individus diffèrent par leur aptitude aux langues, qui n'est pas probablement une habileté simple, mais un ensemble d'habiletés, et qui se manifeste, chez les bilingues, par leur inégale facilité dans le passage d'une langue à l'autre », il ne s'agit donc que d'une simple aptitude véritable selon les individus. « Les différences individuelles dans la maîtrise de la langue résultent des différences dans l'âge d'acquisition, l'enfance étant typiquement une période de mémorisation des structures saisies mécaniquement, l'âge adulte celui de l'insistance du contenu de la langue ». Il existe donc un bilinguisme précoce qui prolonge souvent un bilinguisme familial d'acquisition spontanée qui doit se distinguer du bilinguisme « adulte » acquis par l'étude. Le bilinguisme « hérité » sera donc plus complet que celui acquis par l'effort.

« Des motivations différentes pour l'usage (de la deuxième langue) déterminant chez les bilingues des différences dans le désir d'apprendre cette langue, la motivation première est l'utilité pour la communication, avec parmi les motivations supplémentaires importantes la fonction dans l'avancement social, les facteurs émotionnels, les valeurs religieuses et culturelles-littéraires ». Ceci s'appliquant surtout aux adultes l'intérêt est moindre ; pourtant cela peut avoir quelque influence sur les enfants d'âge scolaire que les parents vont pousser à apprendre une deuxième langue pour les motifs très éloignés du désir spontané de culture. Le prestige personnel entre en jeu. Certes, il peut y avoir un certain retard linguistique chez les sujets bilingues ; retard certainement dû davantage à des handicaps sociaux qu'à la friction des deux

langues. Il y a d'ailleurs généralement compensation au fil des années. « Tous les problèmes d'ajustement de la personnalité, rapportés comme étant plus courants chez les bilingues que chez les monolingues sont d'abord à leur personnalité quand on passe d'une langue à l'autre ».

Il ne semble donc pas y avoir de motifs sérieux pour refuser l'éducation bilingue. Prenant des exemples en Alsace, en Belgique, au Luxembourg, en Afrique Noire, à Madagascar et au Maghreb on se rend compte que le bilinguisme précoce et même l'éducation bilingue ne peuvent être que bénéfiques à l'enfant. Un temps d'adaptation est nécessaire, plus ou moins long selon les individus, mais les bienfaits que l'on retire à la longue du bilinguisme surpassent nettement les premières difficultés.

Le second conflit est d'ordre linguistique. Les théories qui à ce sujet combattent le bilinguisme semblent encore moins fondées mais bien plus passionnées que celles qui s'y opposent du point de vue pédagogique.

« Le bilinguisme porte les libanais à mépriser la langue arabe ou leur en interdit une connaissance correcte ».

« Chaque langue étant ce qu'elle est, le bilinguisme porte le libanais à déformer la langue arabe par des interférences continues avec la langue occidentale, et à en faire un décalque de celle-ci ».

« Chaque langue étant un mode de penser et de sentir, le bilinguisme immodéré des Libanais tend à inhiber leur capacité créatrice ». A la première attaque, Sélim ABOU répond que « la fréquentation des langues étrangères peut bien au contraire accroître le culte de la langue arabe et lui rendre un prestige moderne au lieu de l'étouffer » ; ainsi des mots nouveaux seront créés, le plus souvent à partir des racines anciennes, dans les domaines de la technique, de la médecine..., et, surtout, les règles trop rigides de la grammaire seront rénovées. Une langue est une entité qui vit ; qui doit vivre et évoluer si elle ne veut pas être assimilée à une langue morte : la concurrence pousse à l'action. A la seconde attaque, l'auteur répond que si quelques interférences entre les deux langues sont inévitables, elles ne sont point à sens unique. De plus, il est possible de connaître parfaitement deux langues, et de surcroît deux langues parfaitement connues ont pour effet de s'enrichir. Quant à la troisième attaque, il suffit de donner les noms de GOETHE, HEINE, R.M. RILKE, Julien GREEN et, plus près de nous, Yacine KATEB pour y répondre.

Le troisième conflit est d'ordre philosophique. Disons cependant que rien ne peut empêcher un musulman libanais d'être bilingue. La principale attaque du point de vue philosophique, contre le bilinguisme vient des nationalistes : « L'Histoire nous apprend qu'une grande nation n'a qu'une langue qui l'exprime ». Nous avons vu cependant que la diversité des langues n'est pas au Liban un obstacle à la vie commune. Pour Sélim ABOU il faut se méfier de l'intolérance, on ne doit pas

faire de la race, de la religion ou de la langue une fin en soi ; car la langue, entourée d'un culte romantique, prend subitement valeur sacrée de symbole qui peut entraîner le racisme

III — L'étude de la troisième partie du livre de Sélim ABOU intitulée *manifestation littéraire du bilinguisme* nous entrainerait trop loin de notre propos mais est néanmoins fort importante dans la mesure où elle évoque la querelle actuelle qui divise les milieux littéraires algériens : peut-on, ou non, considérer comme *algérienne* une littérature d'expression française ? Les écrivains et universitaires algériens les plus marquants ont déjà répondu à ceux qui pensent qu'écrire des œuvres dans la langue du colonisateur est une aberration Aussi nous arrêtons-nous sur cette citation : « une langue appartient à celui qui la parle »

IV — Si le bilinguisme arabe-français a de nombreux détracteurs au Liban, il n'en reste pas moins que ce pays est depuis fort longtemps une terre d'élection pour de nombreuses langues et qu'il le restera fort probablement. A l'heure actuelle, il n'y a aucune séparation géographique des langues ce qui est rare dans les pays bilingues. De plus le bilinguisme a atteint sinon toute la population du moins une bonne partie des couches populaires. Enfin, le clivage des langues ne correspond pas, en grande partie, au clivage des religions : les musulmans et les maronites sont unilingues (arabe) dans des proportions étonnamment proches. L'alphabétisation et l'éducation des masses défavorisées a pour corollaire le déclin de plus en plus sensible de l'unicité de langue.

Considérant que dans le monde d'aujourd'hui le monolinguisme est de plus en plus une infirmité, Sélim ABOU se félicite de la politique scolaire suivie par le Liban. Il cite un journaliste libanais qui a écrit : « Nous possédons dans la perfection de la langue arabe, mais nous ne sacrifions rien d'aucune autre langue, nous n'abandonnerons rien de nos moyens d'expression, rien de ce qui fait notre avenir et notre force... S'il fallait choisir au Liban entre un plan quinquennal et la perte d'une langue, c'est pour la langue que nous opterions, et pour les connaissances que cette langue représente. Aucun outillage, aucun équipement ne vaudra s'il a pour contre partie un recul sur le plan intellectuel et spirituel ».

Christian VOISIN.